

Célébration de la Journée Internationale des Douanes 2026 en Haïti

Une Douane vigilante, engagée plus que jamais au service de la Nation

Port-au-Prince, le 26 janvier 2026

Un rendez-vous mondial, une réponse nationale

Chaque 26 janvier, la communauté douanière internationale se réunit sous l'égide de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) pour célébrer la Journée Internationale des Douanes (JID), temps fort de reconnaissance, de réflexion et de renouvellement de l'engagement au service des nations. En 2026, l'Administration Générale des Douanes d'Haïti (AGD) a répondu à cet appel avec une détermination renouvelée et une ambition clairement affirmée : s'inscrire pleinement dans les standards internationaux promus par l'OMD, tout en ancrant cette célébration dans les réalités et les valeurs profondes de la société haïtienne.

Placée sous le thème international : « *Une Douane qui protège la société par sa vigilance et son engagement* », la JID 2026 a été l'occasion pour l'AGD de démontrer, par des actes concrets, que la douane haïtienne n'est pas seulement une administration fiscale, mais une institution régaliennne au cœur de la souveraineté nationale, de la sécurité des frontières et du développement économique du pays.

Une semaine de célébration à portée nationale

Du lundi 19 au lundi 26 janvier 2026, l'AGD a orchestré une semaine d'activités d'envergure, soigneusement structurée pour nourrir à la fois la réflexion professionnelle, la cohésion institutionnelle et l'ouverture vers la société civile. Fidèle à sa vocation d'institution nationale, l'AGD a veillé à ce que cette célébration dépasse les murs du siège central : l'ensemble des bureaux et postes douaniers répartis sur tout le territoire haïtien, frontières terrestres, maritimes et aériennes, ont été simultanément mobilisés, faisant de cet événement une véritable célébration nationale, à l'image d'une institution présente aux quatre coins du pays et au service de chaque citoyen.

Jour 1 — Spiritualité et fraternité : poser les fondations

La semaine a débuté sous le signe du recueillement et de la fraternité. Une messe solennelle, célébrée par le Révérend Père Ignace Bertheau, a ouvert les festivités à la Douane de l'Aéroport International de Port-au-Prince, suivie d'un buffet fraternel réunissant agents et cadres de l'institution. Ce moment de communion a permis de confier à Dieu la mission quotidienne des douaniers haïtiens, rappelant que derrière chaque uniforme se trouve un homme ou une femme animé d'un sens profond du service et de la responsabilité envers la République.

Jour 2 — Unité et consécration : renforcer le lien institutionnel

La deuxième journée a été marquée par un culte d'adoration conduit par le Révérend Pasteur Samuel Rosilien. Cet espace de recueillement a renforcé l'esprit d'unité, d'engagement collectif et de consécration au sein du personnel, traduisant la conviction que la force d'une institution repose d'abord sur la cohésion et les valeurs partagées de ceux qui la servent.

Jour 3 — Culture et laïcité : embrasser l'identité haïtienne

La troisième journée a été consacrée à une causerie-débat autour du thème : « *Vaudou et laïcité* », animée par Mambo Cousine et Samba L. Cette rencontre, audacieuse et nécessaire, a favorisé une meilleure compréhension des fondements historiques et culturels du Vaudou, patrimoine immatériel de la nation haïtienne, dans le respect du principe de laïcité et de la diversité religieuse qui caractérise notre société. En inscrivant cette réflexion dans son programme officiel, l'AGD a affirmé sa capacité à embrasser, sans exclusive ni hiérarchie, l'ensemble des expressions identitaires du peuple haïtien.

Jour 4 — Mémoire et droit : connaître pour mieux servir

La quatrième journée s'est ouverte par un moment d'adoration avec le Frère Ednor Normilus, avant de se poursuivre par une conférence magistrale sur l'histoire de la législation douanière haïtienne, présentée par Monsieur Gracia Joseph Sacélus Maxi. Cette intervention a retracé avec rigueur l'évolution du cadre juridique douanier depuis les premières heures de la République, soulignant son rôle fondamental dans la consolidation de l'État de droit, la structuration des finances publiques et l'affirmation de la souveraineté nationale. Connaître son histoire, c'est mieux comprendre sa mission : telle était l'ambition de cette journée.

Jour 5 — Portes ouvertes : une Douane citoyenne et transparente

La cinquième journée, inaugurée par un service de prière matinal, a été consacrée à une journée portes ouvertes qui a constitué l'un des temps forts de la semaine. Étudiants, chercheurs, opérateurs économiques et citoyens ont eu l'opportunité de pénétrer au cœur de l'institution, d'en découvrir le fonctionnement, d'en comprendre les missions et d'en mesurer les défis et les ambitions.

Plusieurs directions et structures stratégiques de l'Administration ont participé à cette initiative citoyenne, parmi lesquelles l'Unité de Surveillance Douanière et de Lutte Contre la Fraude, la Direction de Contrôle, la Direction des Statistiques et de Recherches, la Direction des Technologies de l'Information, la Direction des Affaires Juridiques et Contentieuses, le Bureau de la Douane du Port de Port-au-Prince et le Bureau de la Douane de l'Aéroport International de Port-au-Prince. Cette immersion a permis au public d'appréhender concrètement le rôle central de la Douane dans la protection des frontières, la lutte contre la fraude, la sécurisation des recettes de l'État et la facilitation du commerce légal, piliers indissociables du développement national.

26 janvier — Le Directeur Général à la rencontre de ses équipes

Si certaines activités festives initialement prévues en clôture de semaine, notamment le bal traditionnel et les agapes officielles, ont dû être reportées en raison de circonstances indépendantes de la volonté de l'Administration, cela n'a en rien altéré l'élan ni la détermination qui ont caractérisé cette célébration. Bien au contraire.

Le 26 janvier, jour solennel de la JID, le Directeur Général Gerald REMPLAIS a choisi de marquer cette journée d'une empreinte personnelle et forte. Refusant que les contraintes du moment réduisent la portée symbolique de l'événement, il a parcouru, direction par direction, service par service, l'ensemble des locaux de l'institution, s'arrêtant auprès de chaque équipe pour leur adresser ses vœux chaleureux, reconnaître leur engagement et leur témoigner la gratitude de l'Administration. À travers des allocutions empreintes de conviction, de proximité et de passion, il a exhorté chaque agent à incarner pleinement les valeurs de vigilance et d'engagement portées par le thème de cette année, les invitant à faire de ces principes non pas de simples mots d'ordre, mais le moteur quotidien de leur action au service des intérêts supérieurs de la Nation et de l'économie nationale.

Ce geste restera comme l'image la plus juste de ce que doit être la douane haïtienne : une institution vivante, incarnée, dont les valeurs ne s'affichent pas seulement sur les murs, mais se pratiquent chaque jour, sur le terrain, dans chaque bureau, à chaque frontière. Car vigilance et engagement, valeurs cardinales portées par le thème international de cette année, ne sauraient être de simples ornements de circonstance. Elles sont des exigences permanentes, des impératifs de service, appelés à guider chaque décision, chaque contrôle et chaque interaction douanière, au bénéfice de l'économie nationale, de la sécurité collective et du développement durable d'Haïti.

Une AGD alignée sur les standards internationaux de l'OMD

Au-delà de la commémoration, la JID 2026 a été l'occasion pour l'AGD de réaffirmer publiquement son alignement progressif et résolu sur les standards et cadres stratégiques promus par l'Organisation Mondiale des Douanes. La semaine de célébration a illustré concrètement plusieurs axes prioritaires de l'OMD, notamment la promotion de l'intégrité et de la bonne gouvernance douanière, le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, la transparence vis-à-vis des opérateurs économiques et du grand public, ainsi que l'engagement en faveur d'une douane au service du développement durable et de la facilitation des échanges.

L'AGD s'inscrit résolument dans cette dynamique mondiale, convaincue que la modernisation de l'administration douanière haïtienne passe par l'adoption des meilleures pratiques internationales, adaptées aux réalités et aux besoins spécifiques d'Haïti.

Une institution debout, résolument tournée vers l'avenir

La célébration de la JID 2026 a mis en évidence l'engagement ferme et indéfectible de l'AGD dans l'accomplissement de sa mission régaliennne : protéger la société, sauvegarder les intérêts économiques nationaux, lutter contre toutes les formes de fraude et de trafic illicite, et contribuer activement au renforcement de la coopération douanière internationale.

Elle a rappelé, s'il en était besoin, qu'une institution forte ne se mesure pas seulement à ses infrastructures ou à ses outils, mais avant tout à l'engagement de ses hommes et de ses femmes, prêts à servir avec honneur et intégrité, en toutes circonstances et au service des intérêts supérieurs de la Nation.

Plus qu'une célébration, la JID 2026 aura été une démonstration vivante et éloquente qu'une Douane vigilante, intègre, moderne et engagée demeure un pilier essentiel de la souveraineté nationale, de la protection du citoyen et du développement durable d'Haïti.

Mais cette journée n'est pas seulement un regard tourné vers le passé ou une pause commémorative : elle marque aussi le point de départ d'une nouvelle étape dans la transformation profonde de l'institution. Sous l'impulsion du Directeur Général Gerald REMPLAIS, l'AGD s'engage résolument dans une vision ambitieuse et structurée, articulée autour de chantiers prioritaires dont la mise en œuvre est déjà engagée.

La **dématérialisation des procédures douanières** figure au cœur de cette vision. En réduisant les délais, en limitant les interactions physiques sources de vulnérabilités et en rapprochant l'administration des opérateurs économiques, la dématérialisation constitue à la fois un levier de modernisation, un outil de facilitation du commerce légal et un rempart contre les pratiques corruptives. L'AGD entend accélérer ce chantier avec détermination, en s'appuyant sur les standards technologiques promus par l'OMD et en adaptant les solutions retenues aux réalités opérationnelles du pays.

Le **renforcement des capacités de contrôle et de surveillance sur l'ensemble du territoire** constitue un deuxième axe fondamental. Consciente que la souveraineté douanière ne se décrète pas mais se déploie sur le terrain, l'AGD œuvre à densifier et à moderniser son dispositif de présence aux frontières terrestres, maritimes et aériennes, afin de garantir une couverture effective et dissuasive sur l'ensemble des points d'entrée et de sortie du pays. Une douane absente est une frontière ouverte à toutes les menaces : cette conviction guide chaque décision en matière de déploiement des ressources humaines et matérielles.

La **lutte implacable contre la contrebande et les trafics illicites** — de marchandises, de substances prohibées, d'armes et de devises — demeure une priorité absolue. Ces fléaux ne menacent pas seulement les recettes de l'État ; ils alimentent l'insécurité, fragilisent l'économie nationale et portent atteinte à la dignité et à la sécurité des citoyens. L'AGD entend y répondre par une action coordonnée, rigoureuse et sans complaisance, en renforçant ses unités spécialisées, en intensifiant la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux, et en exploitant pleinement les outils de renseignement douanier à sa disposition.

L'**augmentation des recettes fiscales** par la voie de la modernisation et de la facilitation constitue également un objectif central de cette vision. Une douane efficace, prévisible et dématérialisée est une douane qui attire la confiance des opérateurs économiques, stimule le commerce légal, réduit les coûts de conformité et, in fine, élargit l'assiette fiscale au bénéfice du Trésor public. L'AGD est convaincue que modernisation et performance fiscale ne s'opposent pas : elles se renforcent mutuellement.

Enfin, la **tolérance zéro envers la corruption**, qu'elle soit interne ou externe, est le socle moral sur lequel repose l'ensemble de cette vision. Aucune modernisation ne peut produire ses effets dans un environnement miné par les pratiques illicites. L'AGD s'engage à renforcer ses mécanismes de contrôle interne, à protéger et valoriser les agents intègres, à sanctionner avec fermeté tout manquement à l'éthique professionnelle, et à instaurer une culture institutionnelle où l'intégrité n'est pas une option mais une exigence non négociable, à tous les niveaux de la hiérarchie.

Vigilante à ses frontières, rigoureuse dans ses contrôles, transparente dans sa gestion et résolument engagée dans sa transformation, l'Administration Générale des Douanes aborde l'avenir avec lucidité et ambition. Elle le fait avec la certitude que, pour servir

Haïti à la hauteur de ce qu'elle mérite, une douane moderne, intègre et courageuse n'est pas un luxe : c'est une nécessité absolue.

Administration Générale des Douanes — Direction Générale Port-au-Prince, janvier 2026
